



**Proposition de description des exercices
de prospective territoriale : l'exercice de Prospect 15^{etc}**

<p>Phase de mûrissement et de préparation</p> <p>Genèse de la démarche de Prospect 15 :</p>	<p>Le territoire de l'Arrondissement de Dinant s'est lancé dans une nouvelle approche de développement territorial à partir de ses propres forces, au moment où le Contrat d'Avenir pour la Wallonie atteint un rythme de croisière.</p> <p>Ce territoire prend conscience qu'une large part de la vitalité d'un pays, d'une communauté, ou d'une province relève dorénavant de la dynamique territoriale et de la capacité des milieux locaux et régionaux - dont l'assise géographique est à géométrie variable – à rassembler ou à produire les conditions de leur développement. Ce développement est basé sur une articulation des savoirs, des savoir-faire, des activités de production ainsi que des caractéristiques humaines et culturelles qui se trouvent et se construisent sur un même territoire.</p> <p>Selon les porteurs de l'initiative, le développement régional en milieu rural s'exerce sur un territoire particulier, dans une situation donnée, non reproductible et propre à sa zone. Ils considèrent en outre que l'assise territoriale à privilégier pour un meilleur essor régional est celle de la transcommunalité dont les limites dites de cohérence doivent être analysées.</p>
<p>Prospect 15 : le défi de la transcommunalité</p>	<p>L'initiative Prospect 15 a été initiée en juin 2003 par le Centre Culturel Régional de Dinant. L'Agence de Coopération et de Développement Régionale de l'Arrondissement de Dinant mise en place à l'initiative du Centre Culturel Régional de Dinant et du Ministère de la Communauté Française en constitue la cheville ouvrière.</p> <p>L'initiative Prospect 15 s'est donnée pour objectif de renforcer les liens entre les quinze communes de l'Arrondissement de Dinant: Anhée, Beauraing, Bièvre, Ciney, Dinant, Gedinne, Hamois, Hastière, Havelange, Houyet, Onhaye, Rochefort, Somme-Leuze, Vresse-sur-Semois et Yvoir.</p> <p>La dénomination de l'initiative Prospect 15 a l'intérêt de ne mettre en valeur aucune commune par rapport à l'autre; de ne donner aucune priorité au rural sur l'urbain ou inversement. Elle insiste sur les deux défis de l'Agence: développer un travail prospectif, et ce pour l'ensemble des quinze communes. Depuis peu, cette dénomination s'est vue complétée par l'abréviation etc qui désigne l'expérience de transcommunalité coordonnée (voir le paragraphe "phase stratégique").</p> <p>Les objectifs, enjeux et défis exprimés à l'époque par l'initiative Prospect 15 constituent toujours le fil conducteur qui procède à son activité.</p> <p>Quinze Bourgmestres ont décidé, au-delà de leurs divergences d'appartenance politique, de se mettre ensemble, de penser en commun à l'avenir de leur région, aidés en cela par un Centre Culturel Régional. Ces quinze communes se sont engagées sur la voie de la transcommunalité, riches de leurs relations déjà en place et fortes de leurs liens transfrontaliers.</p> <p>Cette "nouvelle" entrée en matière privilégiée par l'arrondissement de Dinant constitue ainsi une opportunité de redonner aux acteurs et opérateurs du secteur culturel un rôle moteur et déterminant dans la compétitivité régionale, dont d'autres territoires, pourront</p>

	<p>tirer des enseignements.</p> <p>Enfin, Prospect 15 entend mener une réflexion prospective et intersectorielle visant à développer une nouvelle philosophie du développement territorial, dont les fondements sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la volonté de rester maître de son destin et d'influer sur ses futurs possibles ; - le souci de faire dialoguer des responsables (les bourgmestres et leurs représentants) et de créer par le dialogue de vraies solidarités ; - la prise de conscience qu'un territoire est plus qu'un support, qu'il est un espace de projets imaginés par les acteurs et portés par eux ; - la nécessité de réfléchir en trois temps : état des lieux, contraintes-opportunités et développement de stratégies ; - la construction progressive de l'outil de réflexion qui pourra ensuite devenir outil d'aide à la décision et outil d'aide à la planification ; - le développement d'une réflexion réellement transversale s'inscrivant dans une optique de développement durable, activant toutes les ressources (naturelles, humaines, territoriales) et s'appuyant sur des facteurs tangibles ou non ; - le souhait du respect de chacun (notamment des autonomies communales) mais avec la volonté d'un bénéfice supplémentaire pour tous.
Positionnement temporel	<p>L'horizon est déterminé à partir de deux données objectives. D'une part, l'action de Prospect 15 est rendue possible tant que les moyens financiers sont maintenus. Ainsi, en 2010, suite à la diminution de la subvention de la Communauté française, il a été nécessaire d'obtenir des moyens équivalents auprès de la Région Wallonne. L'avenir dépend notamment de l'évolution de ces conventions. Il faut, d'autre part, tenir compte du positionnement des participants quant au rapport entre leur connaissance des problématiques présentes dans l'Arrondissement et leur volonté de passage à l'acte via divers opérateurs potentiels (B.E.P.,...).</p>
Positionnement spatial	<p>La démarche a mis l'accent sur une transcommunalité basée sur une organisation territoriale dans le cadre du développement des potentialités intrinsèques de chaque commune, dans le respect des complémentarités et la recherche des synergies. D'une manière plus générale, la volonté de préserver au sein de Prospect 15 la maîtrise du développement territorial dans le respect de l'autonomie communale est conforme à cette approche souple et basée sur les spécificités des communes. Il est à noter que, depuis 2006, les communes de Rochefort et Somme-Leuze ont constitué, avec quatre communes de la Province du Luxembourg, autour de Marche-en-Famenne, l'Asbl Pays de Famenne. Elles ne participent donc plus au Comité d'Orientation Politique ni au Comité d'Orientation Social.</p> <p>L'environnement transfrontalier est d'emblée pris en compte (tentative de constitution d'un projet Interreg autour du logement, avec les communautés de communes de la Botte de Givet).</p>
Parties prenantes, modes de pilotage et dispositifs de travail de la démarche	<p>Prospect 15_{etc}, coordinateur de la démarche, entend mettre en réseau toutes les personnes concernées de près ou de loin par l'avenir du territoire, et est notamment soucieux d'instaurer une relation symétrique entre les acteurs associatifs, économiques, sociaux, les représentants de la société civile et les décideurs politiques. Il est capital de rappeler que Prospect 15_{etc} n'est pas et ne sera pas un opérateur.</p> <p>Trois acteurs s'identifient à la démarche de Prospect 15_{etc}. Il s'agit du C.O.P. (Comité d'Orientation Politique), du C.O.S. (Comité d'Orientation Social), et du C.O.C. (Comité d'Orientation Culture).</p>

Le C.O.P. est au départ le groupe des Quinze (les bourgmestres) qui, au terme des 18 premiers mois de travail, a déterminé les six thématiques de base de la réflexion actuelle: l'économie, la mobilité, l'aménagement du territoire, la culture, le social et la santé, un contrat d'avenir pour l'Arrondissement. Les diverses thématiques traitées touchent notamment aux sujets suivants:

- le guichet mobile de l'énergie
- la mobilité en zone rurale (projet Explor-acteurs, ...)
- le projet Terre ferme: réflexion sur la ruralité
- les indicateurs de richesse – Projet FAIR (Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse)
- les services et zones de secours
- la médecine générale.

Le C.O.P. est composé des bourgmestres et de leurs représentants et s'est entouré régulièrement de plusieurs experts: le B.E.P. et la Banque Nationale en matière économique; le Groupe Recherche sur le Transport des Facultés Universitaires de Namur et le Cabinet du Ministre Antoine en matière de mobilité; le département de géographie économique de l'Ulg, l'ADRASS en matière démographique; l'Institut Jules Destrée en matière de prospective; le Cabinet du Ministre Antoine en ce qui concerne l'aménagement du territoire. Au fil des années, d'autres intervenants sont venus partager leur expertise. Citons, entre autres: UCL, FUNDP, FUCaM, TEC, UVCW, Fed. CPAS, UOAD, DGO4, CPDT, SPW, d'autres CC, SWL, ...

Le C.O.S rassemble les Président(e)s de CPAS de l'Arrondissement de Dinant et collabore avec la Fédération Wallonne des CPAS. Les thématiques traitées comprennent:

- l'avenir de l'action sociale
- la thématique de l'accueil des réfugiés
- la mobilité sociale
- les Art. 60 et 61
- le coût de l'énergie et son impact
- la ruralité
- le logement public et le droit au logement
- la collaboration et l'harmonisation des actions CPAS/SAJ.

Le C.O.C. réunit les directeurs-animateurs des Centres culturels locaux et les animatrices de Conseils culturels de l'Arrondissement. Un animateur Région du Centre Culturel Régional collabore activement au maillage avec les opérateurs culturels et les Associations de l'Arrondissement.

Le C.O.A.C. (Comité d'Orientation de l'Action Citoyenne) arrivera dans le courant 2011. Il sera constitué de quinze citoyen(ne)s, un(e) par commune, proches de la vie culturelle, des milieux associatifs ou représentant une sensibilité professionnelle particulière et significative sur l'Arrondissement.

Communication

- www.prospect15.be;
- www.dinant.be;
- le Manifeste des Quinze;
- la conférence de lancement;
- un "Etat des Lieux";
- des plaquettes "Quinze Communes au Futur" ("De l'autonomie communale à la communauté d'intérêts prospective", "Une communauté d'intérêts en construction?", "Les communes de l'arrondissement de Dinant", "Dis-moi où tu loges,...", "Comment va la santé?",...);
- les "Comptes enchantés de l'Arrondissement de Dinant";
- un service presse en lien fixe avec Le Soir, Vers l'Avenir, Le Quotidien, La DH, La Libre, Vivacité, MAtélé.

Budget	Prospect 15 _{etc} est partie intégrante de l'asbl Centre Culturel Régional de Dinant. L'initiative reçoit une subvention annuelle (CF) de 125.000€ ramenée unilatéralement à 91.000€ par le pouvoir subventionnant, puis à 25.000€. Une convention a dès lors été signée avec la Région Wallonne, garantissant une subvention de 120.000€. Pour les services techniques, secrétariat, bâtiment,... l'Agence profite de l'infrastructure du CCRD.
Phase prospective Diagnostic prospectif et partagé	<p>La première année de la démarche (de juin 2003 à novembre 2004) a été consacrée à la rencontre des quinze Bourgmestres de l'Arrondissement de Dinant et des Secrétaires communaux.</p> <p>Ils ont tout d'abord cherché à mettre en place les outils d'une réflexion en matière de Prospective, de Territoire, d'Economie et de Démographie, sur base des données provenant de la CPDT, de l'ULg, de l'ULB et de l'UCL.</p> <p>Ensuite, ils ont réalisé un diagnostic en étroite collaboration avec la DGATLP et la CPDT. Pour cela, ils ont dans un premier temps cherché à s'approprier les grandes tendances caractéristiques d'un état des lieux. Celles-ci seront approfondies par six thématiques en décembre 2004. Ils ont rédigé l'état des lieux en une centaine de pages reprenant les grands aspects du développement (économique, démographique, éducation, formation, etc.) présenté dans la plaquette d'information et de documentation « Quinze Communes au Futur », diffusée en vue de la Conférence de lancement de novembre 2004.</p> <p>Les objectifs de cet événement étaient:</p> <ul style="list-style-type: none"> - de présenter officiellement l'initiative Prospect 15, sa spécificité, ses objectifs comme chambre de réflexion; - de matérialiser l'action de l'Agence sur le territoire; - de rassembler le public autour de la Ministre de la Culture de la Communauté Française et du Ministre Président de la Région Wallonne et de jeter les bases d'une possible transversalité entre les deux Exécutifs; - de rencontrer le plus grand nombre d'acteurs du développement global de l'Arrondissement de Dinant; - de rencontrer la presse et de communiquer. <p>En novembre 2004, la conférence de lancement réunissant notamment le Ministre-Président, le Ministre de la Culture, les bourgmestres, etc. a marqué le début de la communication sur la démarche.</p> <p>Après la conférence, une réunion a été organisée pour préciser des thématiques et des axes de réflexion. Six thématiques ont été déterminées. Il s'agit de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'économie, - la mobilité, - l'aménagement du territoire, - la culture, - le social et la santé, - un contrat d'avenir pour l'Arrondissement. <p>Enfin, les participants ont défini les potentialités endogènes et les apports exogènes de l'Arrondissement, marquant ainsi la finalisation du diagnostic.</p> <p>Le travail des quatre comités a été mis en place comme suit:</p>

C.O.P.
2003

Le Comité d'Orientation Politique
Les Bourgmestres déterminent des sujets à traiter ensemble. Cette réflexion les amène à prendre des décisions (concertées ou non) mais sur base d'informations partagées. Ils viennent de collaborer à la mise en place d'un guichet de l'énergie itinérant.

C.O.S.
2005

Le Comité d'Orientation Social
Les Président(e)s des CPAS traitent des matières sociales, partagent leurs expériences et leurs pratiques. Ils (elles) coordonnent les initiatives et reçoivent des informations des instances de référence. Le C.O.S. est la tête de pont de la réflexion sociale sur l'Arrondissement.

C.O.C.
2008

Le Comité d'Orientation Culture
Les opérateurs culturels de l'Arrondissement partagent les projets de programmation et de diffusion, s'accordent sur la promotion commune, établissent des demandes de subventions cohérentes, s'interrogent sur l'avenir de la culture en milieu rural.

C.O.A.C.
2011

Le Comité d'Orientation de l'Action Citoyenne
Il regroupera 15 citoyens de milieux divers, ouverts à l'avenir de l'Arrondissement. Ensemble, ils se lanceront dans une première réflexion sur des indicateurs de richesse, basés non exclusivement sur des critères économiques mais de bien-être, enjeu important dans une zone rurale.

Identification des enjeux de long terme

Pourquoi diable penser l'avenir? Et diable, pour que faire? Poser la question c'est s'interroger, d'une manière ou d'une autre, au présent. Prospect 15^{etc} se penche de manière obstinée depuis sa mise en place sur cette question: quel avenir pour nos communes dans l'Arrondissement de Dinant? De rencontres en réunions de travail, le ciel du questionnement laisse parfois apparaître des signes d'embellies, de gros nuages s'amoncellent à d'autres moments. La revue "Territoires du Futur" éclaire le chemin.

Aujourd'hui, il n'est plus possible de faire des projets de territoires sans élaborer une représentation approfondie des enjeux et des visions susceptibles de porter les volontés collectives. Le futur est pluriel, il convient de faire le lien entre les processus hérités du passé, les enjeux actuels et les possibles et les souhaitables pour les générations futures. Le futur n'est pas une fatalité, c'est un construit sociétal. Le penser permet de mieux le maîtriser, et permet de réduire les marges d'incertitudes dans le monde complexe qui est le nôtre. Les territoires, au niveau local et régional, ont chacun une carte à jouer et, ils doivent contribuer à porter les aspirations des acteurs et des citoyens, car mieux qu'au niveau des grands ensembles nationaux et européens, les citoyens, les habitants peuvent, au niveau local, s'investir, adhérer à des projets qui les concernent directement et qu'ils peuvent s'approprier, en termes de valeurs et de sens collectif et individuel. La prospective est l'affaire de tous, c'est un outil et un langage qui permettent de bâtir un projet collectif partagé. Mais la prospective qui est, pour reprendre l'expression du Professeur Michel Godet, une "indiscipline", est une indiscipline exigeante, qui demande de la méthode et une capacité à construire collectivement un discours selon des règles précises, qui s'appuient sur une longue expérience et sur des apports récents dans le domaine de la systémique et des théories de la complexité.

La construction de la vision commune

La transcommunalité, le fil rouge
Dès juin 2003, l'enjeu fondamental de la démarche Prospect 15 tel que défini dans le Manifeste des Quinze se déclinait en ces termes: "Il apparaît prioritaire, pour l'ensemble des participant(e)s à la démarche Prospect 15, d'envisager une future transcommunalité. Celle-ci signifie penser l'organisation territoriale de manière globale dans le cadre du

développement des potentialités intrinsèques de chacune des communes, dans le respect des complémentarités mais aussi de la recherche de synergies favorisant le mieux être des habitants et les économies d'échelle; développer des stratégies donnant aux communes de l'Arrondissement plus de poids et de visibilité lors de la prise de décision aux niveaux provincial, régional et fédéral".

La méthode de travail ascendante trouve ici une explicitation dans la mesure où les six thématiques définies par les quinze bourgmestres vont être approfondies par les trois groupes de travail (C.O.P., C.O.S., C.O.C.) chacun, au départ de sa spécificité, apportant sa pierre à la construction de la vision commune. C'est l'observation et l'analyse du quotidien qui viennent enrichir la construction de la vision.

Le groupe des Quinze se rebaptise donc et devient le C.O.P. C'est en février 2005 que le groupe de réflexion C.O.S. voit le jour, consécutivement au souhait des Quinze de voir traiter la matière sociale au sens large et à la volonté de l'équipe d'animation de Prospect 15_{etc} d'élargir les bases du débat prospectif dans l'Arrondissement. Une fois les rencontres préliminaires et les manœuvres de mise en place terminées, la réflexion des quinze Présidents des CPAS de l'Arrondissement s'élabore: les quinze CPAS, la Fédération Wallonne des CPAS et Prospect 15_{etc}, c'est à dire trois acteurs aux compétences et responsabilités bien définies. La première rencontre des Présidents de CPAS de l'Arrondissement débouche rapidement et spontanément sur la détermination d'un futur possible à imaginer ensemble ou avec celles et ceux qui le souhaitent à partir de situations souvent comparables.

S'impliquant dans la démarche de Prospect 15_{etc}, le C.O.C. devient une plateforme de réflexion et de travail sur les quinze communes.

A côté des rencontres dites de Région, s'organisent des réunions bilatérales avec le Centre culturel régional. L'objet de ces deux types de rencontres est la constitution d'un réseau de relations professionnelles efficaces et cohérentes, le développement ou la poursuite des collaborations en matière de programmation, la mise en évidence et, si nécessaire, la défense des intérêts de l'Arrondissement en matière de quotas divers, la mise sur pied de temps forts culturels et leur diffusion, la mise en commun des moyens de promotion culturelle, le développement de nouveaux modes de communication au service de tous, la circulation rapide et pointue d'une information multisectorielle à destination de tous, la mise à disposition par le CCRD de son expertise en divers domaines, la mise en réseau du matériel, l'échange de bonnes pratiques.

Le soin apporté à la pérennité de ces rencontres régulières globales et bilatérales est un facteur non négligeable de la qualité de la vie culturelle dans l'Arrondissement.

Au même titre que pour le C.O.P. et le C.O.S., le C.O.C. représente la concrétisation d'un enjeu de fond, à savoir un réel maillage des forces vives de l'Arrondissement.

Phase stratégique

A ce jour, Prospect 15_{etc} est et demeure une expérience de transcommunalité coordonnée visant la réflexion prospective sur le territoire de l'Arrondissement de Dinant. Tous les mots de cette description comptent pour en définir les objectifs.

Expérience
 Prospect 15_{etc} est une expérience. C'est donc par la pratique que peut s'acquérir tant la connaissance du territoire de pertinence que la conviction qu'il est nécessaire de travailler au développement de celui-ci. Une fois ces deux données établies peut alors se poursuivre la démarche de détermination de la vision du territoire.

Parallèlement l'expérience permet de vérifier une hypothèse de travail en l'occurrence : un Centre culturel régional (Centre Culturel Régional de Dinant) est-il un lieu possible de réflexion prospective visant un développement intégré d'une région (Arrondissement de Dinant) et, par là, est-il un levier de développement possible?

L'instruction expérimentale dans sa double dimension permet donc de décider si l'expérience mérite d'être poursuivie ou non.

Transcommunalité

Nous comprenons la transcommunalité comme le principe de transversalité appliqué à un ensemble cohérent de Communes (ici un arrondissement administratif). Il ne s'agit dès lors pas d'introduire l'idée d'une éventuelle supériorité entre membres du groupe. Le territoire expérimental ne comporte pas de pôle dominant: quatre petites villes et onze petites communes le composent. Les partenaires acceptent ce fait, participent volontairement et sans esprit partisan. C'est bien du développement d'une sous-région précise qu'il s'agit, pas de celui de quinze entités concurrentes.

Ici aussi le concept, s'il est séduisant, n'est pas spontanément partagé; s'il semble évident, il ne fait pas nécessairement l'unanimité. On touche ici à un pan entier de la culture locale (des cultures locales). L'expérience a un sens.

Coordonnée

S'il l'on souhaite expérimenter la pertinence de l'hypothèse, cela ne peut se faire "au pif", de manière simplement instinctive. Le concept de transcommunalité n'étant pas inné, il s'agit de mesurer comment l'acquérir. La coordination poursuit ainsi plusieurs buts:

- respecter un postulat de départ: la transcommunalité est une valeur qui peut être défendue et vécue même par des partenaires ayant des objectifs différents voire antagonistes;
- partager une conviction: l'autonomie de pensée, la créativité et l'indépendance d'esprit d'un Centre culturel se marient bien avec l'expérimentation;
- oser la bataille pour une idée: la culture est un possible levier de développement.

A partir de là, une coordination est possible qui se met à l'écoute et suscite une démarche ascendante c'est-à-dire qui progresse en rencontrant des partenaires et qui fait passer la réflexion et les décisions à un plan supérieur (par exemple le bien commun d'un plus grand nombre).

Réflexion

Voilà sans doute la définition d'une réalité qui doit, si elle est bien comprise, faire reconnaître l'intérêt d'une réflexion prospective de développement territorial au départ d'un centre culturel. Lorsque l'ensemble de ses missions décrétales est rempli, un centre culturel se trouve "naturellement" au cœur de la réalité de vie de sa région. Sa reconnaissance pour la qualité du travail réalisé, sa légitimité et sa crédibilité, au travers des missions qui lui incombent, débouchent alors assez naturellement sur un "plus loin" de réflexion au bénéfice du territoire. En ce sens, une démarche engagée ne peut être que réflexive et ne peut devenir opérationnelle car à ce point elle quitte la sphère de ses missions.

Ceci étant posé, l'action de Prospect 15_{etc} se veut prioritairement réflexive: il sera donc question d'examiner le territoire et la population dans la conviction de pouvoir le faire évoluer et changer si jugé nécessaire. Cette réflexion se voulant le reflet de la réalité, il s'agira de bien le connaître, de l'analyser par une série d'états des lieux. Réflexion faite, on obtiendra une image que l'on pourra alors faire évoluer d'un état (des lieux) figé à une vision dynamique répondant aux désirs, souhaits et enjeux définis par ailleurs.

Prospective

Intervient alors la détermination commune d'une vision d'un futur souhaité par le plus grand nombre. En l'occurrence, la démarche Prospect 15_{etc}, autour des quatre piliers qui la constituent, construit cette vision à partir des enjeux politiques, sociaux, culturels et citoyens. L'enjeu intermédiaire consiste donc à faire converger les quatre piliers vers une base commune, le futur décidé du territoire.

Dans ce cadre, la prospective territoriale apparaît comme un instrument pour aider à la compréhension de la transformation d'un territoire. Notre société rurale est marquée, autant que l'urbanité, par la complexité croissante, les interdépendances. La réflexion menée par un centre culturel, redisons-le, dans une certaine autonomie et indépendance,

permet et promeut une culture de l'anticipation et du débat collectif sur les enjeux de demain et les choix qui en résultent aujourd'hui. Cette réflexion permet d'engager les acteurs locaux (politiques, sociaux, culturels et citoyens) sur la voie de stratégies ambitieuses, volontaristes et proactives, traduites dans le projet de territoire, conçu aux fins de prendre en main son destin et de peser sur le futur. Ce chemin est la version ambitieuse et poussée d'un processus d'éducation permanente. Les représentants des territoires et les populations concernées ont besoin, encore plus que par le passé, d'anticiper l'avenir pour, concurrence exacerbée entre territoires et montée en puissance de la société civile obligent, prendre des décisions rationnelles plus pertinentes au plan économique, socialement plus acceptables, et plus respectueuses de l'environnement, notamment, et des attentes exprimées.

Arrondissement de Dinant

Il est utile de préciser le sens dans lequel le mot est compris. Nous n'entrerons pas dans un débat sur le sens géographique de celui-ci mais privilégierons le sens de territoire de coresponsabilité tel qu'il est défini par le Conseil de l'Europe. Dans sa stratégie de cohésion sociale, le Conseil de l'Europe définit le territoire de coresponsabilité comme un territoire où un processus de concertation se met en place pour développer une approche de coresponsabilité pour le bien-être de tous. Appliqué à l'Arrondissement de Dinant et à la Wallonie, il est nécessaire de faire le lien avec la thématique des bassins de vie. Et nous voici au cœur d'une problématique où le territoire peut correspondre à trois entités pas nécessairement correspondantes. D'où la nécessité de clarifier, de réfléchir et de faire des propositions sensées et cohérentes.

Pour une ruralité librement consentie

Tout cela pour cela pourrait-on dire: quelle culture pour quelle ruralité pour quelle population? Poser la question c'est prendre la mesure du travail à réaliser et la nécessité d'identifier un lieu au cœur de ce triangle: le Centre Culturel Régional.

Définition des axes stratégiques

Buts opérationnels COP

- | | |
|-------------------------------|---|
| 1. RENFORCEMENT DU COP | Il est impératif afin de garantir la pérennité de l'expérience de mettre en œuvre des stratégies qui rendront le COP auto-porteur et mobilisateur. En tant que coordinateur de l'expérience, l'équipe de Prospect 15 _{etc} n'a pas une légitimité comparable à celle des élu(e)s. La mise en place du Comité de pilotage est une étape en ce sens. |
| 2. RURALITE | Il ne s'agit pas de revendiquer une ruralité à discrimination positive, concept qui pourrait laisser supposer une différence de traitement par rapport à l'urbanité. Il s'agit bien de REVENDIQUER l'égalité de traitement. |
| 3. SDER | Quelle place prendre au sein de la Région Wallonne? L'Arrondissement de Dinant est une sous-région qui doit avoir une consistance pour elle-même, qui doit trouver une identité forte et spécifique et qui doit ferrailer pour la défendre. Cette spécificité doit donner une plus-value à la RW. Prospect 15 _{etc} doit aussi se positionner dans la politique de la Ville (qui a un lien fort avec l'aménagement du territoire). Et cela suppose de réfléchir à la manière dont on développe les villes en zones rurales, où on possède l'espace (contrainte des grandes villes où l'espace manque, mais attention à l'étalement de l'urbanisation bien réel autour des petites villes et villages). |
| 4. ENERGIE | Maintenir la structure et le financement par la RW du Guichet de l'énergie itinérant sur les deux arrondissements de Dinant et Philippeville. |

5. IC/CONNECTIVITE	Militer pour une couverture maximale et totale de chaque rue de l'Arrondissement de Dinant en lien avec le BEP: développer, de manière volontaire, la connexion des entités mal desservies. Rencontre avec les opérateurs habituels et réflexion sur liaisons satellite. Ces liaisons permettraient le désenclavement de certaines zones et par là le développement économique (télé travail,...).
6. MOBILITE	<p>Forcer la réflexion avec le TEC en travaillant en amont notamment par une réflexion à mener via TR@ME et Daniel Burnotte en charge de la redéfinition du nouveau contrat de gestion.</p> <p>Mener une réflexion fine sur l'impact du développement du réseau TGV Est sur les Communes du <i>Canton</i> et plus largement sur l'Arrondissement Dinant-Philippeville.</p> <p>Développer un schéma directeur de mobilité sur l'Arrondissement incluant toutes les pistes possibles (Dinant-Givet, TGV, liaison vers Luxembourg Ville et province,...).</p> <p>Favoriser les contacts avec les Communes françaises de la Botte de Givet.</p> <p>Réaliser une analyse critique en matière d'Aménagement du territoire en collaboration avec le BEP.</p>
7. SCHEMA DVLPT	<p>La volonté des Bourgmestres est de poursuivre le travail entre les Communes et le BEP sur un plan transcommunal, de pouvoir approfondir, avec l'aide et l'expertise des représentants du Bureau Economique, diverses pistes qui permettraient, en lien et dans le cadre des plan et démarche Plan Marshall 2.Vert et Axud, de poursuivre une dynamique appropriée aux Communes concernées et de penser à un développement "loin des centres et des grandes agglomérations".</p> <p>Il s'agira de mettre en place un schéma directeur de développement associé à la vision dont question ci-dessus.</p>
8. AMENAGEMENT	<p>Quatre pôles ont été identifiés comme structurants, par le SDER: Dinant, Beauraing, Ciney, Rochefort. Notamment en lien avec le développement de l'eurocorridor Nord-Sud (axe de développement de mobilité, économique, etc.). La localisation sur un eurocorridor ou celle d'être un pôle repris dans le SDER est une situation actée politiquement. Il n'y a plus lieu de se justifier, c'est par contre un levier trop négligé dans des zones telles que celle de Prospect 15_{etc.}</p>
9. COMMUNICATION	Il s'agira de maintenir le contact avec les citoyens dans le but de les faire prendre conscience des enjeux. Voir partie 4: le COAC.

Buts opérationnels COS

1. CONFORTER LE COS	Il est impératif afin de garantir la pérennité de l'expérience, de mettre en œuvre des stratégies qui renforceront le COS dans son rôle prospectif et analytique. La mise en place en décembre 2009 du Comité de pilotage est une étape en ce sens.
2. AVENIR DES CPAS	Un groupe de travail est en place qui interroge institutions et pouvoirs politiques afin de préparer, le cas échéant, le changement de forme/rôle des CPAS.
3. CPAS/SAJ	Il est capital de poursuivre les rencontres bilatérales entre les deux structures: les publics sont identiques mais les modes de fonctionnement divergent. L'enjeu est grand de huiler les procédures.
4. DROIT AU LOGEMENT	Au-delà du travail déjà réalisé en la matière par le passé, il s'agira ici de conscientiser un ensemble de partenaires non plus sur la qualité du logement en zone rurale (partagé entre logement de luxe et Habitat Permanent) mais sur le simple droit au logement, pierre d'angle de prochaines politiques communales.
5. ETAT DES LIEUX	Une plaquette sera publiée en 2011/2012 reprenant les richesses et faiblesses de l'action sociale sur le territoire de l'arrondissement, proposant des prises de paroles de travailleurs sociaux et d'experts et donnant à penser pour les futures élections communales.
6. RENCONTRES DES CO	Informers les bourgmestres des difficultés des CPAS dans un autre cadre que celui, annuel, des rencontres communales, témoigner du (fréquent) mal être des structures de l'action sociale communale est urgent.
Buts opérationnels COC	
1. Animation Région:	
CCL	Un maillage se construit et se renforce systématiquement. La notion de "Région" n'a de sens que par la complémentarité qui n'existe que volontairement entre les CCL. Les mouvements de personnel justifient aussi ce travail constant.
CCd	Reposant sur les volontaires des associations, les CCd nécessitent une attention particulière vu la fragilité des structures. La présence est indispensable, souhaitée.
MAILLAGE	Une situation acquise peut disparaître du jour au lendemain. La stabilisation du maillage est fondamentale compte tenu des changements dans la culture ambiante, de la modification sociologique de l'engagement.
ASSOCIATIONS	La stabilité et la longévité deviennent des données du passé. Il faut aujourd'hui être prompt à la réaction et clair dans les conditions des coproductions. Nous voulons éviter "l'effet comptoir" et donc une forme de vampirisation par certaines associations. La nécessité d'un partenariat associatif clair est une priorité.
INDIVIDUEL	Une nouveauté apparaît dans le paysage: des individus se lancent à titre souvent individuel dans la programmation. Les accompagner, militer pour le partenariat équilibré implique un travail nouveau et attentif.
2. Décentralisation:	
CCd	Il d'agira dans l'avenir de porter main forte au Conseils Culturels décentralisés d'une manière adaptée aux modifications sociologiques de l'engagement des personnes dans les CCd. Construire un projet commun n'est pas "naturel", chacun(e) souhaitant de manière de plus en plus fréquente faire porter SON projet.

<p>INSTANCES</p> <p>INNOVER</p>	<p>Il apparaît aujourd'hui que le bébé ne correspond plus au landau, que les instances et leurs compétences ne répondent souvent plus de manière efficace aux enjeux sociétaux. Il s'agira de penser, de négocier et d'implémenter un mode nouveau d'accompagnement par les instances.</p> <p>D'autres formes de participation se mettent en place: partenariat à court terme, action one shot, événement plutôt que travail de fond sur une commune,... l'avenir est aux formes nouvelles qu'il s'agit d'accompagner, de gérer et d'évaluer. Plus simple à dire... mais la quête du SENS reste primordiale.</p>
<p>3. Programmations concertées:</p>	
<p>SOUTENIR</p>	<p>En cette matière, à partir du constat de la faible circulation actuelle des publics, il s'agit de soutenir et de favoriser une dynamique constructive de programmations concertées. A ce stade, peu de concurrence et donc l'intérêt de promouvoir ensemble. Il s'agira de rester attentif aux développements de la mobilité/immobilité en région rurale hors de toute discrimination positive.</p>
<p>PARTAGER</p>	<p>Plus qu'un slogan, partager les pratiques est une manière d'être et de vivre la Région dans toutes les missions et matières. Cela reste un impératif de construction et de développement de l'action régionale.</p>
<p>FAIRE CIRCULER</p>	<p>Faire circuler l'information via des rencontres de debriefing Entrevues ou rencontres de Huy, partager en Région les idées, les spectacles vus, les événements vécus par les un(e)s ou les autres est le second pilier de la concertation en question.</p>
<p>CONSTRUIRE</p>	<p>Construire les partenariats en fonction des réalités diverses et nouvelles des lieux en décentralisation et coller aux réalités nouvelles (apparitions d'associations nouvelles, ...)</p>
<p>DEFENDRE</p>	<p>Défendre les intérêts communs, par exemple une politique de quotas. Un sens de l'action régionale est la promotion et la défense de ce que les opérateurs culturels réalisent en zone rurale. Faire prendre conscience des réalités rurales (><urbanité), tant sur les freins qu'elle présente que sur les dimensions positives qu'elle incarne.</p>
<p>4. Prospective culturelle:</p>	
<p>SURVIVRE</p>	<p>Comment penser ensemble et en le préparant ensemble un avenir souhaité comme suite du moratoire en CFWB et en lien avec les limites financières des communes et l'avenir institutionnel incertain des provinces?</p>
<p>INFRA-STRUCTURER</p>	<p>Penser ensemble les infrastructures, les achats importants en gardant à l'esprit les dépenses d'équipement qu'il serait possible de se partager. La MUTUALISATION doit devenir un REFLEXE, une façon d'agir.</p>
<p>TRANS-COMMUNALISER</p>	<p>Poursuivre le travail de réflexion et d'opérationnalisation en lien avec l'organisation possible de regroupements communaux.</p>
<p>5. Communication/Promotion:</p>	
<p>POURSUIVRE</p>	<p>L'expérience passée et les volontés rassemblées démontrent l'intérêt d'une promotion/communication pensée en commun pour ce qui concerne le plus grand nombre. Mettre en place et pérenniser les rencontres des responsables de la communication des divers opérateurs.</p>
<p>PENSER REGION</p>	<p>La condition sine qua non, mais est-ce si naturel?</p>
<p>DEPENSER REGION</p>	<p>Penser résolument transcommunalité en matière de dépenses promotionnelles, de connectivité informatique, de communication virtuelle (personnel,...).</p>

6. Rencontre des Comités:

INFORMER Il n'est pas concevable de penser un avenir commun sans une part importante d'information partagée sur les activités, priorités, questionnements respectifs des quatre Comités d'Orientation.

FAIRE SE RENCONTRER Le temps est venu de faire se rencontrer les Comités afin de veiller à une mobilisation plus large des acteurs à partir de la culture.

Buts opérationnels COAC

METTRE EN PLACE Consécutivement à la mise en place des trois comités, il a été jugé utile de donner une place, au sens large, aux citoyens. Autant il a été aisé de constituer les trois premiers comités d'orientation – la représentation reposait sur le suffrage démocratique ou la reconnaissance d'une fonction – autant constituer le COAC repose sur une décision empirique. Celle-ci fut prise après mûre réflexion avec un double mode opératoire: il n'y aura pas de représentation démocratique et le choix ne reposera pas sur une responsabilité dans la vie professionnelle.

L'objectif du COAC se décline en cinq axes:

- en tant que Centre culturel, susciter chez le citoyen une dynamique de (re)conscientisation à l'importance d'une vie en société partagée;
- par le biais culturel, proposer au citoyen une réflexion promouvant la participation aux enjeux de société et la participation à leur résolution;
- proposer cette réflexion à partir d'un outil mis à disposition par le Conseil de l'Europe (CoE);

- mettre en place un groupe de citoyens prêts à promouvoir ces objectifs en collaboration volontaire et bénévole avec l'équipe d'animation de Prospect 15^{etc};

- porter l'expérience à son terme et mesurer l'impact de la mobilisation citoyenne. L'Arrondissement est composé de 15 communes: il s'agira de constituer le COAC sur cette base numérique. Ces quinze citoyen(ne)s seront investis avec l'appui de l'équipe d'animation de Prospect15^{etc} de la mission de promouvoir sur l'Arrondissement l'exercice SPIRAL.

PROJET SPIRAL Très succinctement il s'agit

- de constituer des groupes homogènes (gH) de citoyens auxquels trois questions sont posées: qu'est-ce, pour vous, le bien-être, le mal-être, qu'êtes-vous prêt(e) à faire pour améliorer l'état du bien-être?

- les réponses apportées en groupes homogènes sont collationnées lors de rencontres citoyennes publiques (entre 7 et 12 citoyens);
- une synthèse est réalisée et soumise à l'approbation des groupes; une fois approuvée;

- des groupes dits arc-en-ciel (gAeC) (mélange des participants des groupes homogènes) s'emparent des synthèses et se les approprient;

- enfin les animateurs des groupes (le COAC) effectuent un travail de synthèse passant des critères exprimés par les groupes (gH et gAeC) vers des indicateurs de bien-être.

RESEAUTAGE Le temps est venu de faire se rencontrer les Comités afin de veiller à une mobilisation plus large des acteurs à partir de la culture.

Pilotage et suivi de la mise en œuvre

L'équipe d'animation se compose d'André Elleboudt et Céline Laffineur.

Evaluation du processus et des

Evaluation Communauté Française annuelle sur base du modèle : objectifs – résultats escomptés – points d'appui et de résistance – impacts.

produits de l'exercice de prospective	
Sources	<ul style="list-style-type: none">➤ brochure "Quinze communes au futur"➤ interview d'André Elleboudt le 12 septembre 2006 par Céline Hermand et Pascale Van Doren➤ rapport d'activité annuel de Prospect 15_{etc}